



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## ACTION DE LA POLICE NATIONALE DANS LE QUARTIER MASSENA-SOLFERINO A LILLE

Depuis septembre, face à la recrudescence des nuisances et des problèmes de sécurité, le secteur Masséna-Solférino à Lille fait l'objet d'une attention particulière des services de police.

Des actions communes ont été menées par la direction départementale de la sécurité publique du Nord, les services de l'État et la ville de Lille afin de rétablir la sécurité du quotidien.

La présence de la Police nationale sur le secteur est quotidienne et son action est multiple (lutte contre la criminalité, visibilité et dissuasion, mise en place de patrouilles portées et pédestres, de dispositifs de contrôle et de sécurisation et d'opérations d'envergure,).

Un groupe de partenariat opérationnel associant la direction départementale de la sécurité publique du Nord, la mairie de Lille, les associations des commerçants et les représentants des associations étudiantes et des syndicats des débits de boissons, s'est réuni, en octobre, sur le thème des troubles et nuisances nocturnes causés sur ledit secteur.

Cette réunion avait pour but, de recueillir les besoins de sécurité des habitants, identifier les problèmes locaux et réfléchir à la mise en place d'actions coordonnées en matière de sécurité du quotidien. D'autres réunions se tiendront afin de dresser un bilan des actions menées et de ré-évaluer les besoins.

La mobilisation de la direction départementale de la sécurité publique du Nord et l'**implication de 400 fonctionnaires de police** (nombre total de policiers engagés depuis septembre) est entière.

## Bilan des opérations menées entre septembre et novembre:

- ♦ 34 interpellations pour des faits de violences, vols, agressions à caractère sexuel, infractions à la législation sur les stupéfiants, vente à la sauvette avec saisie de la marchandise et du véhicule.
- ◆ 235 verbalisations pour diverses infractions
- ♦ 2 véhicules mis en fourrière
- ◆ Plusieurs opérations CODAF (comité opérationnel départemental de lutte anti-fraude) ont permis le **contrôle de 13 établissements** et durant lesquelles **55 infractions** liées à la législation des établissements recevant du public ont pu être relevées.
- ◆ 12 établissements, se déclarant discothèques, ont été reclassés en bars, ce qui impose désormais aux exploitants de respecter les horaires de fermeture des bars: 1 heure du dimanche au mercredi, et 2 heures du jeudi au samedi.
- ◆ 4 établissements ont fait l'objet d'une fermeture administrative immédiate décidée par la ville de Lille sur avis de la commission communale de sécurité incendie, en raison de leur dangerosité grave et imminente pour la sécurité des personnes.

La direction départementale de sécurité publique du Nord reste mobilisée pour assurer la tranquillité publique.